Tribunal de Perpignan : déjà condamné 10 fois, cet Algérien, arrivé en France comme mineur isolé, détroussait les gens endormis sur la plage

30/07/2022 à 9h07



Après avoir été reconnu par plusieurs victimes et un témoin, trouvé porteur des objets qui venaient d'être dérobés, il s'obstine à nier. Mal lui en prend.

(…)

Le suspect est aussitôt traduit devant le tribunal pour y répondre de l'ensemble de son œuvre car, en plus, il a donné une fausse identité aux forces de l'ordre.

Il n'a que 20 ans mais son casier judiciaire est déjà noirci de 10 mentions.

Il ne peut nier avoir été en possession des objets dérobés, mais affirme que deux inconnus l'ont abordé pour lui demander de les garder… S'il a sorti un couteau c'est parce que des gens ont voulu le frapper…

Face à une procureure qui requiert 6 mois ferme, Me Bretonnet, raconte l'histoire de son client : **Algérien, il est arrivé en France en 2016, comme mineur isolé.** Mais quand il est devenu majeur, les aides ont cessé, il s'est retrouvé sans ressources. *"En 2020, il a fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire, je m'étonne qu'elle n'ait pas produit ses effets, on n'en serait pas là ! Maintenant il va être expulsé. Alors la détention est-elle nécessaire ?""*

L'Indépendant

(Merci à Pariciparla)